

Mercredi 22 juin 2016

Eole / LNPN - Contournement est de Rouen

LNPN : Le Département trace sa ligne politique

A13-A28 : Le "Oui, mais" de l'Eure...

Eole, la Ligne Nouvelle Paris Normandie et le contournement Est de Rouen étaient les derniers dossiers de la session plénière des 20 et 21 juin du Département de l'Eure.

Contrairement à la journée de lundi, l'assemblée a trouvé une quasi-unanimité sur la position départementale face à ces sujets d'infrastructures de transport, plus ou moins proches en termes d'échéances.. et plus ou moins réalistes en termes budgétaires.

Des échanges constructifs et des débats apaisés : la journée de mardi dans l'hémicycle du Département de l'Eure a singulièrement tranché avec l'ambiance de la veille.

Terminée l'intrusion des manifestants bruyamment opposés au Plan Pluriannuel d'Investissements dans les collèges, finalement adopté à une large majorité.

Dans ce calme retrouvé et « *marqué par une vraie maturité* », remarque le président, Sébastien Lecornu, les conseillers départementaux ont pu s'exprimer, à titre consultatif, sur trois gros dossiers d'infrastructures de transport : Eole, LNPN et le contournement Est de Rouen avec des enjeux plus ou moins lourds pour l'Eure mais aussi des calendriers sensiblement différents.

Eole : une réalité pour les Eurois dès 2022

Le prolongement du RER E vers l'ouest est le projet le plus abouti et le plus avancé présenté mardi. Avec 55 km de prolongement depuis la gare Saint-Lazare vers Nanterre en 2020 et jusqu'à Mantes-la-Jolie en 2022, Eole aura des conséquences directes et indirectes pour les habitants d'une partie des habitants du département de l'Eure.

« *2022 c'est demain* », commente le président Sébastien Lecornu, évoquant d'une part des retombées économiques et même démographiques qu'il convient d'accompagner et donc d'anticiper mais aussi, d'autre part, l'amélioration attendue de la qualité des transports ferroviaires normands « *qui souffrent aujourd'hui d'un vrai déficit dont on ne peut se satisfaire* ».

Sur ce dernier point, Sébastien Lecornu affiche une vraie fermeté : « *nous ne sommes pas une collectivité qui a l'habitude de jouer contre l'Etat. Mais si les progrès annoncés ne sont pas réels, nous n'hésiterons pas à nous impliquer plus fortement dans le débat public* », promet le président du Département notant que la place de l'Eure dans ce débat est à ce jour « *une évidence qui ne saute pas aux yeux* ».

LNPN : où sont les financements ?

Rapprocher Paris et la Normandie et les Normands entre eux est l'ambition de la Ligne Nouvelle Paris-Normandie (LNPN), présentée comme la future colonne vertébrale ferroviaire du développement durable de la vallée de la Seine. Sur un concept intermédiaire entre le train classique et le TGV, cette desserte devrait ouvrir un nouveau quotidien aux voyageurs avec des trains plus rapides, plus confortables, plus réguliers...à condition de ne pas rester qu'un projet.

« L'amélioration de la desserte ferroviaire entre Paris-Mantes puis vers la Normandie sur le papier c'est très bien. Mais quand on regarde la pauvreté des financements, on peut légitimement douter d'une concrétisation dans un avenir proche. Je crains que la LNPN soit une belle histoire qu'on pourra raconter à nos petits-enfants », note, avec une touche d'ironie, le président du Département de l'Eure, Sébastien Lecornu.

Malgré tout pas question pour le Département de l'Eure de rester en dehors des débats et des tractations qui portent toujours sur les zones de passage et la desserte de l'Eure et ses gares, capables d'irriguer de larges territoires.

Contournement est de Rouen : le « oui mais » de l'Eure

« Une position un peu hypocrite mais qui me convient parfaitement », s'amuse le président de la commission des finances du Département, sur les bancs de l'opposition, Alfred Recours. Une position pragmatique et assumée pour le président de l'assemblée départementale, Sébastien Lecornu, qui ne s'encombre pas de beaucoup de précautions pour asséner un avis tranché sur sa position face au projet de contournement est de Rouen, également appelé liaison A28-A13 : *« on peut éventuellement tolérer quelques désagréments mais on ne va quand même pas les payer »*.

Appelée à donner un avis consultatif sur le projet dans le cadre du dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique, l'assemblée départementale a parlé d'une seule voix mardi. Si l'utilité du projet apparaît peu discutable au regard des contraintes circulatoires aujourd'hui rencontrées dans la traversée de Rouen, l'avis favorable du Département de l'Eure est conditionné à quelques réserves concernant notamment la préservation de l'environnement, de la qualité architecturale, la limitation des impacts fonciers ou encore l'étude de la suppression du double péage au niveau de l'échangeur d'Incarville.

Il y a surtout un principe sur lequel tous les conseillers sont tombés d'accord : une participation financière égale à zéro pour un projet qui devrait approcher les 886 millions d'euros... hors taxes.

Contact presse

Département de l'Eure

Bruno Simon

02.32.31.97.33 / 06 76 42 24 60 / bruno.simon@eure.fr